

Aménagement de la place des fêtes à la rivière Saint-Louis

AVANT PROJET - Notice « Aménagement »



SOMMAIRE OU TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE OU TABLE DES MATIERES	2
1. <u>OBJET DE LA NOTE</u>	3
1.1. CONTEXTE.....	3
1.2. LOCALISATION DU PROJET	5
2. <u>SITUATION ACTUELLE.....</u>	1
2.1. LES AMENAGEMENTS EXISTANTS	1
2.2. LES RESEAUX EXISTANTS.....	1
3. <u>LES AMENAGEMENTS PROPOSES.....</u>	10
3.1. PRINCIPE D'AMENAGEMENT PROPOSE.....	10
3.1.1. AMENAGEMENT DE SURFACE	13
3.2. LES BATIMENTS PROPOSES	15
3.2.1. LES KIOSQUES A VOCATIONS ECONOMIQUES (KAVE)	15
3.2.2. LOCAUX POUR L'ASSOCIATION DE PETANQUE	18
3.2.3. LES TOILETTES PUBLIQUES	19
3.2.4. FORUM D'EXPRESSION CULTURELLE	20
3.3. AMENAGEMENTS PAYSAGERS	22
3.4. LES RESEAUX PROJETES.....	23
3.4.1. LES RESEAUX SECS	23
3.4.2. LES RESEAUX HUMIDES	25
4. <u>ESTIMATION AU STADE AVP.....</u>	28

1.1. CONTEXTE

Le projet concerne l'aménagement de la place des Fêtes, située à La Rivière Saint-Louis. La commune de Saint-Louis est propriétaire d'une parcelle cadastrée HE 307, d'une superficie totale de 14 035 m², implantée au cœur de La Rivière Saint-Louis.

Actuellement, cette parcelle accueille :

- Une école de danse,
- Un boulodrome,
- Des espaces de stationnement,
- Deux activités temporaires de snack-bar : l'une fixe, sous forme de préfabriqué avec une petite terrasse face à l'église, et l'autre mobile, sous forme de food truck.

Les espaces résiduels de la parcelle sont utilisés comme parkings improvisés, tandis qu'environ 8 000 m² restent en friche, principalement sur une pente de ravine.

Le projet couvre une surface d'environ 6 000 m², actuellement occupée par le boulodrome et des places de stationnement non délimitées. Cet espace présente un fort potentiel mais nécessite des aménagements pour optimiser sa fonctionnalité et son attractivité.

- État des lieux des infrastructures existantes

L'association de pétanque dispose d'un local technique en container, aujourd'hui vétuste et inadapté aux besoins, tant sur le plan esthétique que pratique. Les deux snack-bars existants, bien que participant à l'animation du site, ont une portée commerciale limitée.

D'un point de vue environnemental, la parcelle compte plusieurs arbres remarquables qui apportent une dimension paysagère précieuse et méritent d'être intégrés et mis en valeur dans le futur aménagement.

- Un site à forte valeur patrimoniale

Face à la zone d'aménagement se dresse l'église Notre-Dame-du-Rosaire, un édifice inscrit aux monuments historiques depuis le 14 août 2000. Sa proximité confère au site une forte valeur patrimoniale et symbolique, offrant une opportunité de renforcer le lien entre culture, histoire et urbanisme.

Le projet s'inscrit dans un périmètre protégé en raison de la présence de monuments historiques à proximité. Par conséquent, il devra respecter les réglementations spécifiques liées à la préservation du patrimoine architectural et culturel. La consultation des Architectes des Bâtiments de France (ABF) sera requise afin de garantir une intégration harmonieuse du projet dans son environnement, tout en veillant au respect des critères esthétiques et historiques propres aux zones protégées.

- Objectifs et aménagements prévus

L'ambition du projet est de redynamiser la place des Fêtes en modernisant ses aménagements tout en préservant son identité d'origine.

- Réaménagement de la voirie et des stationnements :

Une refonte complète de la voirie est prévue pour améliorer la circulation et l'accessibilité au sein de la place. Ce réaménagement vise à répondre aux besoins des usagers en optimisant l'organisation des espaces et en facilitant les déplacements.

Au total, 45 places de stationnement seront aménagées avec des dalles alvéolaires, permettant une gestion écologique des eaux pluviales tout en assurant un confort optimal aux usagers.

Parmi ces places, 3 seront spécialement conçues pour les personnes à mobilité réduite, revêtues d'enrobé pour une meilleure praticité et accessibilité.

La majorité des stationnements sera située dans la partie haute de la place, assurant une distribution stratégique des espaces pour limiter les nuisances et faciliter l'accès aux différentes infrastructures.

Sous ces places, un bloc de toilettes publiques sera aménagé, offrant une commodité essentielle pour les usagers et renforçant l'attractivité de la place.

En complément, un second parking sera accessible par un escalier reliant les différents niveaux de la place, améliorant ainsi la connectivité entre les espaces et rendant l'aménagement fonctionnel et accueillant pour tous les visiteurs.

- **Espaces publics et équipements :**

Pour diversifier les usages et rendre la place des Fêtes plus attrayante, plusieurs aménagements ciblés seront réalisés.

Un kiosque en bois sera installé pour constituer un espace polyvalent, propice à des animations, des activités culturelles, ou simplement à la détente. Cet ajout contribuera à créer un lieu convivial et esthétique, en harmonie avec l'environnement naturel de la place.

Une aire de jeux de 150 m² sera aménagée pour les enfants, offrant des structures adaptées à différents âges et favorisant leur épanouissement.

Cet espace sécurisé permettra aux familles de profiter pleinement de la place. En complément, une zone de street workout sera conçue pour les amateurs de sport en plein air, avec des équipements adaptés aux exercices de musculation, de gymnastique et de remise en forme. Ces installations s'adressent à un public varié, des jeunes aux adultes, et encouragent une pratique sportive accessible.

Un kiosque à vocation économique sera implanté le long de la rue de la place des Fêtes. Ce point de vente pourra accueillir des commerçants locaux, artisans ou petites entreprises, contribuant ainsi à l'animation et au dynamisme économique de la place.

Pour les amateurs de pétanque, le terrain existant sera maintenu dans sa configuration actuelle, afin de préserver cet usage traditionnel et fédérateur. Les locaux techniques de l'association de pétanque, actuellement vétustes, seront relocalisés près de l'arrêt de bus, le long de la route, dans un emplacement plus pratique et fonctionnel.

Vers l'école de danse, un forum culturel sera aménagé. Cet espace comportera des gradins de 2 à 3 marches, permettant d'accueillir des spectacles et des performances en plein air, notamment ceux organisés par l'école de danse.

Les gradins seront orientés pour offrir une vue dégagée sur l'église, renforçant ainsi le lien entre patrimoine, culture et modernité. Ce forum d'expression culturelle sera surmonté d'un portique acier et bois avec un parvis central en pierre de basalte ou similaire.

Ces aménagements visent à transformer la place des Fêtes en un véritable espace de vie, répondant aux besoins des habitants et visiteurs tout en valorisant les atouts existants.

Gestion durable des eaux pluviales :

Le projet adopte une approche durable en intégrant des solutions écologiques pour la gestion des eaux pluviales. Des noues infiltrantes seront aménagées, permettant une absorption naturelle des eaux de ruissellement.

Ces noues, en plus de réduire les risques d'inondation, joueront un rôle écologique en favorisant l'infiltration dans les sols et en participant à la recharge des nappes phréatiques.

Pour compléter ce dispositif, un système de rejet dans un puisard sera mis en place. Ce mécanisme servira de solution de secours en cas de fortes précipitations, afin d'éviter tout engorgement et de garantir une gestion efficace des eaux

en toutes circonstances. Ces aménagements respectueux de l'environnement s'inscrivent dans une démarche de résilience face aux défis climatiques.

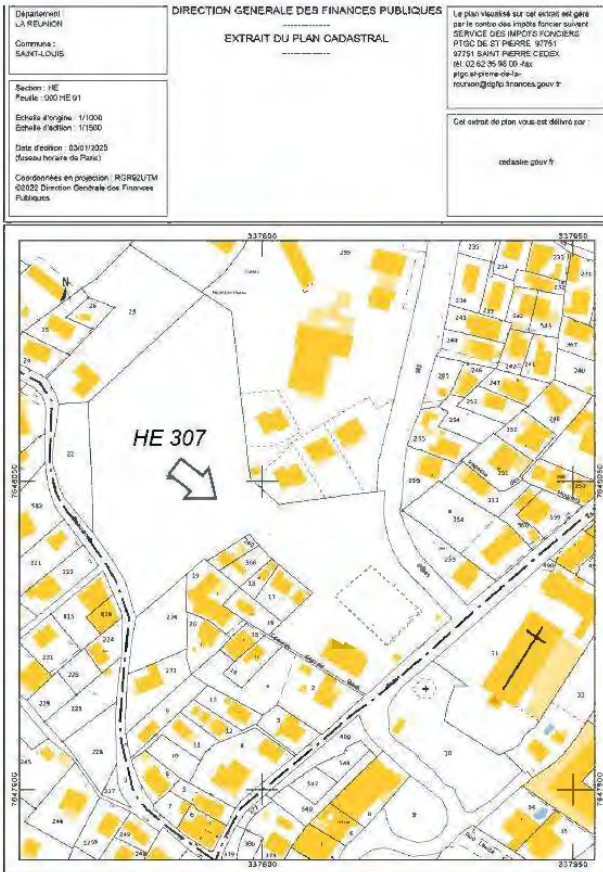
Ce réaménagement global de la place des Fêtes ambitionne de la transformer en multifonctionnel, tout en privilégiant la durabilité et la valorisation des ressources

Cet équilibre entre modernité, convivialité et respect de l'environnement profitera autant aux habitants qu'aux visiteurs, renforçant l'identité et le dynamisme de ce lieu central.

1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet porte sur l'aménagement de la place des Fêtes, située à La Rivière Saint-Louis. La commune de Saint-Louis est propriétaire d'une parcelle cadastrée HE 307, d'une superficie totale de 14 035 m²,

Illustration n°1 : Localisation du projet, sources : Permis d'Aménager



2.1. LES AMENAGEMENTS EXISTANTS

Illustration n°2 : Plan topographique



La partie haute de la place des Fêtes accueille un parking non aménagé, dont les surfaces restent brutes et un peu de végétation à cet espace dépourvues de véritable structuration. Quelques arbres y sont présents, apportant principalement dédié au stationnement.

Juste en contrebas, un second parking de taille plus réduite est également présent, lui aussi sans aménagement spécifique.

Une voie de desserte de 4,50 mètres de large assure l'accès à l'école de danse située en contrebas. Cet établissement dispose de son propre espace de stationnement, comprenant six places dédiées.

Au-dessus de l'école de danse se trouve un boulodrome, dont l'implantation est encaissée par rapport au niveau principal de la place des Fêtes. Ce boulodrome est utilisé par une association de pétanque qui possède un local technique sous forme de préfabriqué, servant au stockage de matériel.

En bordure de la place, à proximité de l'église, un snack est installé et contribue à l'animation du site.

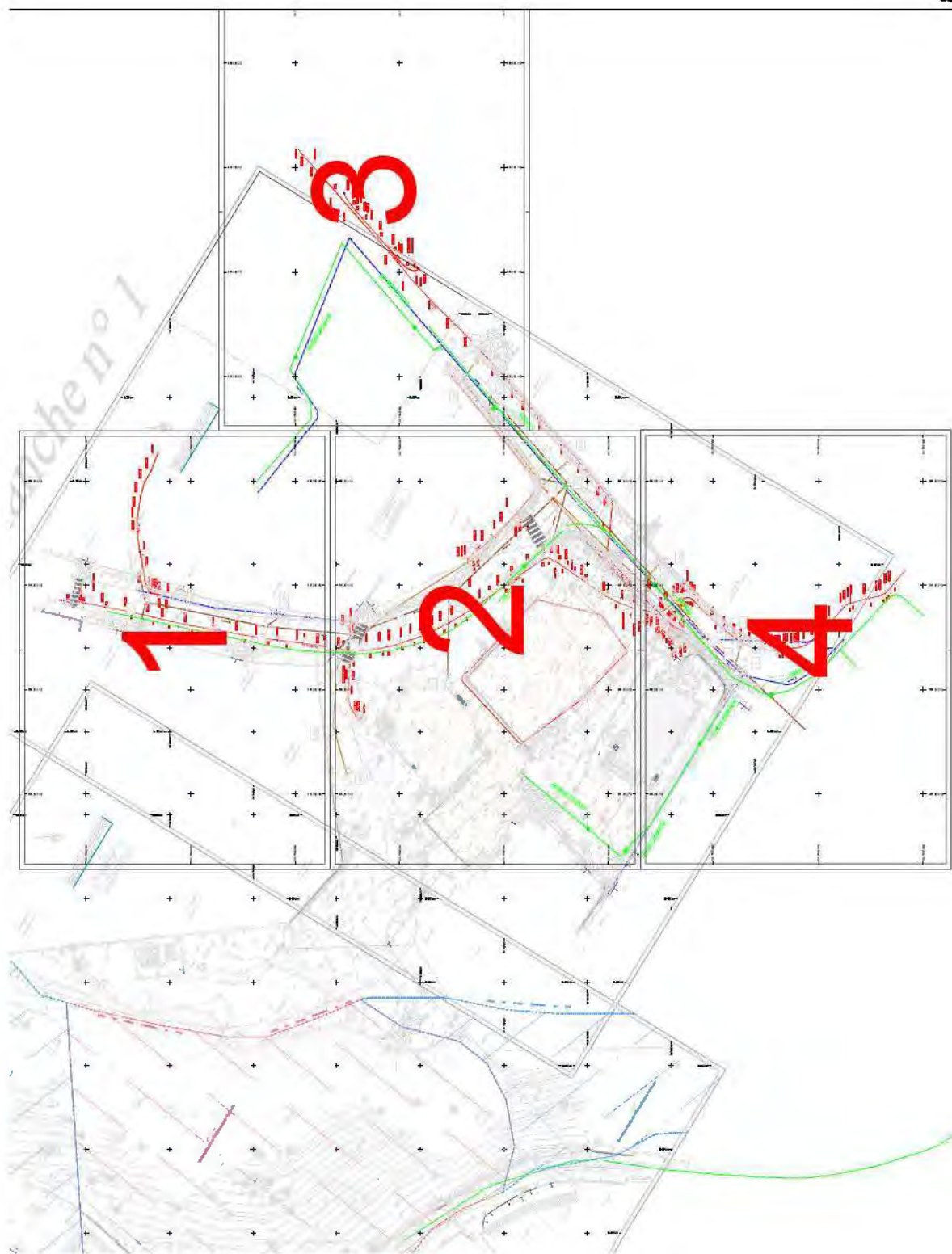
Enfin, le long de la rue de la place des Fêtes, un arrêt de bus est présent, offrant une desserte en transport en commun pour les usagers et visiteurs du secteur.

Illustration n°3 : Photographies de la place des fêtes



2.2. LES RESEAUX EXISTANTS

Illustration n°4 : plan des réseaux existants



Les réseaux existants :

Concessionnaire	Classe de précision			Type de réseaux	Sensible	Non sensible
	A	B	C			
REU SEI Reunion	X			Réseaux électriques haute tension et basse tension.	X	
AUSTRAL TELECOM SERVICES			X	Réseaux de télécommunication	X	
ORANGE REUNION - 4G			X	Réseaux de télécommunication	X	
RUNEO - BERBY Bruno			X	Réseaux EU		X
RUNEO - BERBY Bruno			X	Réseaux EA		X

Trois concessionnaires disposant de réseaux sensibles sont présents sur le secteur d'études :

- REU SEI REUNION
- AUSTRAL TELECOM SERVICES
- ORANGE REUNION 4G

Deux concessionnaires disposant de réseaux non sensibles sont présents sur le secteur d'études :

- RUNEO (réseaux EU)
- RUNEO (réseaux EA)

Les quatre planches des réseaux existants seront annexées au document afin d'apporter une vision détaillée des infrastructures en place.

3. LES AMENAGEMENTS PROPOSES

3.1. PRINCIPE D'AMENAGEMENT PROPOSE

Pour rappel, la Ville souhaite, à travers un programme d'aménagement élaboré en interne, créer un espace de vie cohérent, fonctionnel et adapté aux enjeux spécifiques du secteur. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité, l'attractivité et la convivialité du site en intégrant divers aménagements structurants :

- Aménagement des stationnements et des mobilités
 - Création d'environ 51 places de stationnement pour automobiles et d'un parking dédié aux vélos.
 - Aménagement d'une zone d'arrêt temporaire pour les bus afin d'améliorer la desserte en transport en commun.
 - Réhabilitation des voiries internes existantes, avec un renforcement des talus via la construction de murs de soutènement en maçonnerie de moellons.
 - Mise en place d'une liaison piétonne et d'une voie douce le long de la rue de la Place des Fêtes, assurant un accès sécurisé vers le collège et facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR). Ces cheminements dédiés seront aménagés sous forme de venelles périphériques aux installations.
- Valorisation de l'école de danse et de son environnement
 - Une réflexion paysagère sera menée pour améliorer l'intégration de l'école de danse dans son cadre environnant.
 - Réhabilitation et mise aux normes du parking existant avec une prise en compte des besoins d'accessibilité PMR.
- Création d'espaces publics et de lieux de rencontre
 - Réalisation de toilettes publiques mixtes pour répondre aux besoins des usagers.
 - Aménagement d'un forum d'expression culturelle et festive, conçu sous forme de gradins circulaires surmontés d'un portique en acier et bois, avec un parvis central en pierre de basalte ou matériau similaire. Cet espace polyvalent servira à l'organisation de manifestations et événements variés.
 - Création d'une aire de jeux pour enfants et d'une zone dédiée à la pratique du Street Work Out (SWO), favorisant les activités sportives et de loisirs.
- Reconfiguration du boulodrome et équipements associés
 - Le positionnement du terrain de pétanque sera repensé en concertation avec l'association locale afin d'optimiser son emplacement et son intégration dans le site.
 - Un nouveau local technique sera construit et affecté au club de pétanque pour le stockage et la gestion du matériel.
- Amélioration du cadre de vie et des équipements urbains
 - Installation de mobilier urbain (bancs, tables, poubelles, signalétique, etc.) pour renforcer le confort et la convivialité des espaces publics.
 - Mise en place d'un éclairage public adapté, comprenant :
 - La pose de mâts d'éclairage pour assurer un bon niveau de luminosité sur l'ensemble du site.
 - L'installation de spots lumineux intégrés le long des venelles piétonnes, favorisant une ambiance sécurisée et esthétique en soirée.
- Création d'un pôle économique et commercial
 - Définition de trois emplacements dédiés à l'implantation de kiosques à vocation économique, favorisant l'animation commerciale du site.
 - Ces kiosques seront positionnés dans un espace central, favorisant la rencontre et l'interaction entre les usagers.
 - Chaque emplacement sera viabilisé avec les raccordements nécessaires en eau potable (AEP), assainissement (EU), électricité (EDF) et eaux pluviales (EP).

Illustration n°5 : Plan d'aménagement



3.1.1. AMENAGEMENT DE SURFACE

a. La voirie et les stationnements

Aménagement des stationnements et des mobilités

- Création d'environ 51 places de stationnement pour automobiles et d'un parking dédié aux vélos et trois places de stationnement PMR.
- Les stationnements seront réalisés en dalles alvéolaires, favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement et contribuant à une gestion durable des eaux pluviales.
- Aménagement d'une zone d'arrêt temporaire pour les bus afin d'améliorer la desserte en transport en commun.
- Réhabilitation des voiries internes existantes, avec un renforcement des talus via la construction de murs de soutènement en maçonnerie de moellons.
- Mise en place d'une liaison piétonne et d'une voie douce le long de la rue de la Place des Fêtes, assurant un accès sécurisé vers le collège et facilitant la circulation des personnes à mobilité réduite (PMR). Ces cheminements dédiés seront aménagés sous forme de venelles périphériques aux installations.

Il est proposé de réaliser la voirie en Enrobés BBSG 0/14 classe 3 sur 6 cm.

Les stationnements seront réalisés en dalles alvéolaires comme indiqué préalablement.

b. Les cheminements piétons

Il est proposé d'aménager un parcours piéton en béton désactivé qui sera peint permettant aux utilisateurs de se déplacer en sécurité.

Ce cheminement aura une largeur de 2 mètres.

Un escalier en béton sera aménagé pour permettre aux usagers stationnant dans la partie haute d'accéder directement au site sans avoir à emprunter la rue de la Place des Fêtes.

Illustration n°6 : 3D des cheminements piétons, sources : Permis d'Aménager



c. L'aire de jeux

Une aire de jeux de 150 m² sera aménagée, offrant un espace sécurisé et agréable pour les enfants. Cet aménagement vise à créer un environnement stimulant, favorisant l'activité physique, la créativité et le développement social des plus jeunes. L'aire de jeux sera équipée d'installations variées, telles que des balançoires, des toboggans, des jeux d'escalade, des structures à grimper, et d'autres éléments interactifs adaptés à différents groupes d'âge et niveaux de compétence.

Le revêtement de cette aire de jeux sera choisi avec soin par le fournisseur, en veillant à ce qu'il réponde à des critères de sécurité et de confort. Il sera souple pour amortir les chutes et ainsi garantir une protection optimale contre les blessures. Ce type de revêtement est particulièrement important pour offrir un environnement sécurisé où les enfants peuvent jouer librement tout en étant protégés des impacts.

En plus de la sécurité, l'aspect esthétique et le confort seront également des priorités dans le choix du matériel. Le matériau sera conçu pour être résistant et facile à entretenir, afin de préserver l'aire de jeux en bon état malgré l'usage intensif.

Ce projet d'aménagement vise à créer un lieu de loisirs qui contribue à l'épanouissement des enfants tout en répondant aux exigences de sécurité et de confort, permettant ainsi aux familles de profiter pleinement de cet espace dédié à la détente et à la pratique des jeux en plein air.

Illustration n°7 : Type d'aire de jeux souhaitée par la MOA

Combinaison de jeu 1



d. Espace de Street Work Out (SWO)

Un espace de Street Work Out sera aménagé en parallèle de l'aire de jeux, créant ainsi une zone dédiée aux activités physiques en plein air pour tous les âges. Cet espace sera conçu pour offrir un ensemble d'équipements de fitness urbain, tels que des barres de traction, des barres parallèles, des bancs et des structures adaptées à la pratique de mouvements de renforcement musculaire et de gymnastique.

L'objectif est de permettre aux utilisateurs, qu'ils soient débutants ou confirmés, de s'entraîner en extérieur, dans un environnement sécurisé et convivial. Ce lieu encouragera la pratique sportive libre et la socialisation, tout en apportant une dimension dynamique à l'espace public. L'aménagement de cette zone s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé et du bien-être, en offrant un accès gratuit et accessible à une activité physique en dehors des infrastructures traditionnelles.

Le design de l'espace prendra également en compte l'intégration paysagère, en s'assurant que l'ensemble soit harmonieux avec les autres éléments de l'aménagement, tout en garantissant une utilisation sécuritaire et confortable.

La MOA souhaite voir le type d'espace Street Work Out suivant :

Illustration n°7 : Type d'espace de Street Work Out souhaitée par la MOA

Combinaison Street workout



3.2. LES BATIMENTS PROPOSES

3.2.1. LES KIOSQUES A VOCATIONS ECONOMIQUES (KAVE)

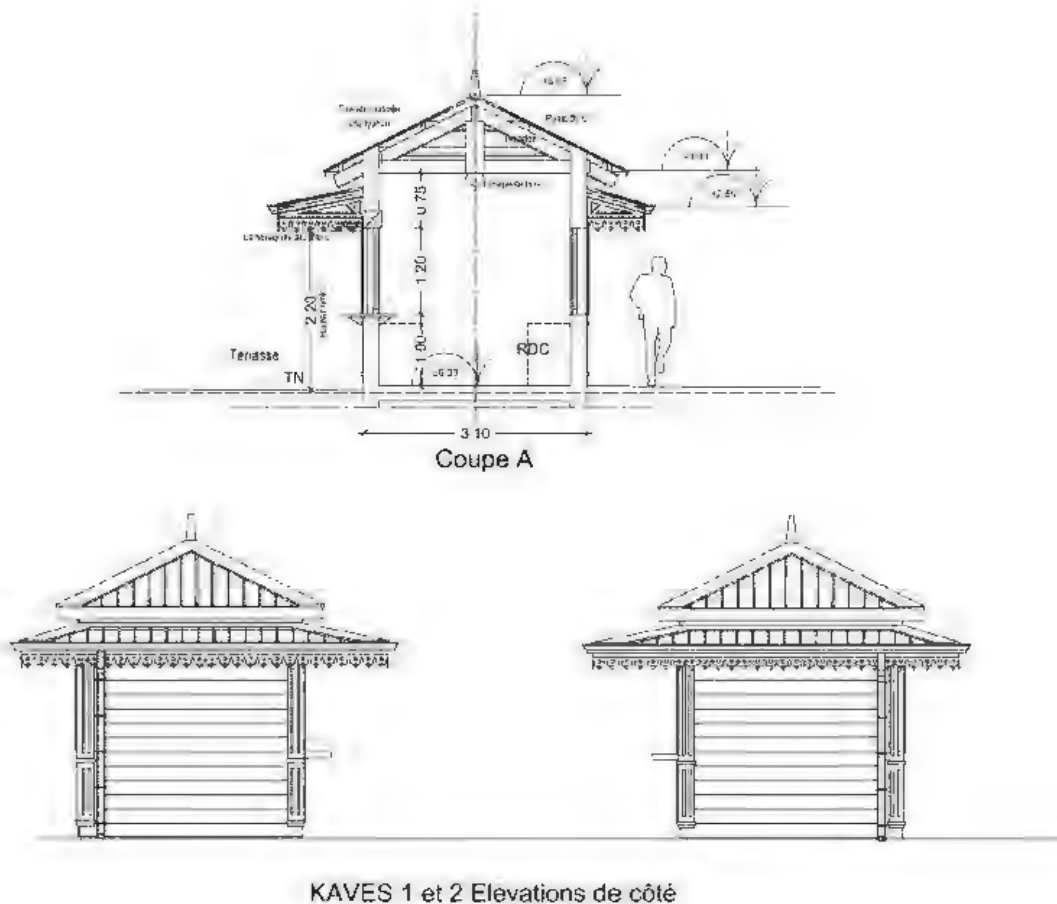
Il est prévu d'aménager trois kiosques à vocation économique (KAVE) sur la place des Fêtes, dans le but de dynamiser l'espace public tout en favorisant l'activité commerciale locale. Ces kiosques seront stratégiquement placés pour maximiser l'accessibilité et l'interaction avec les différents usagers de la place.

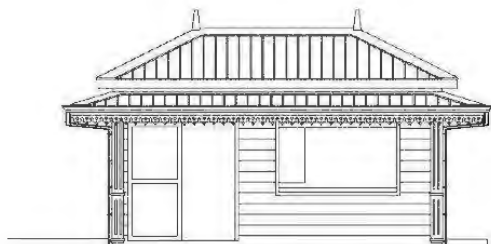
Deux KAVES seront installés face à l'église, dans un emplacement privilégié offrant une vue imprenable sur l'église. Ces kiosques bénéficieront de leur proximité avec le boulo-drome et l'arrêt de bus, facilitant ainsi l'accès pour les visiteurs et les passants. Leur emplacement permettra de renforcer l'animation commerciale du secteur tout en offrant un cadre agréable pour ceux qui souhaitent se restaurer ou faire une pause tout en admirant le patrimoine local.

Un troisième KAVE, de taille plus petite, sera installé à l'extrémité supérieure de la place des Fêtes. Ce kiosque offrira un service complémentaire, tout en étant bien positionné pour capter l'attention des personnes fréquentant la place, et pourra servir de point de rencontre pour les habitants et les visiteurs.

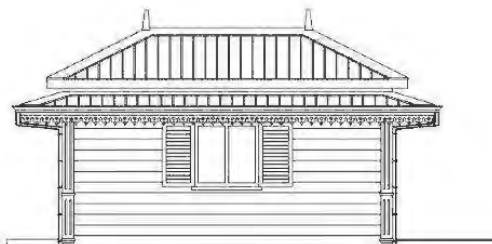
Ces kiosques à vocation économique auront pour objectif de renforcer l'attractivité de la place des Fêtes, en proposant une offre commerciale diversifiée et en créant un environnement plus vivant et dynamique. De plus, leur implantation permettra de favoriser l'interaction sociale et de soutenir des initiatives économiques locales, tout en respectant l'esthétique et l'ambiance du lieu.

Illustration n°8 : Perspectives des KAVES, sources : Architecte Côté Sud

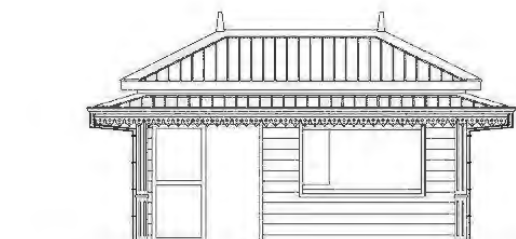




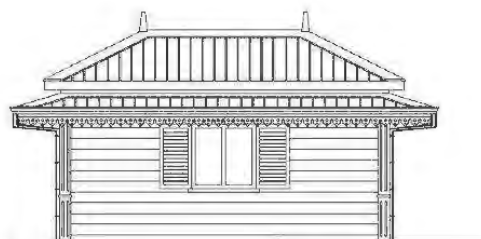
KAVE 2 Elévation nord / ouest



KAVE 1 Elévation nord / ouest

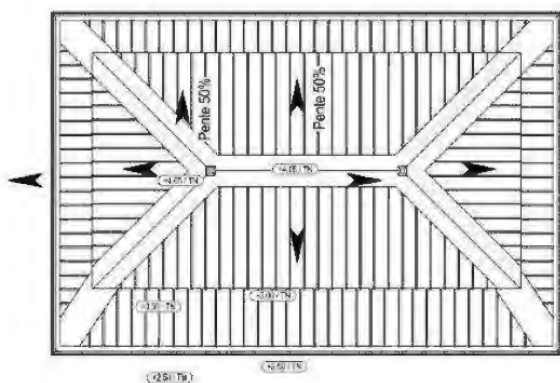


KAVE 1 Elévation sud / est

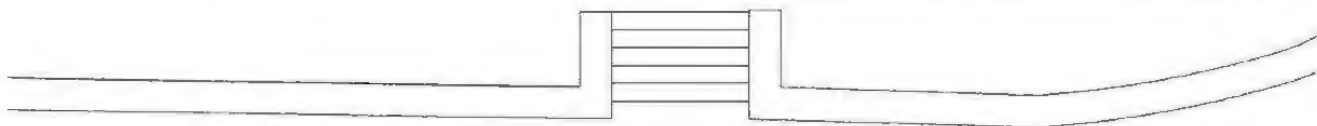
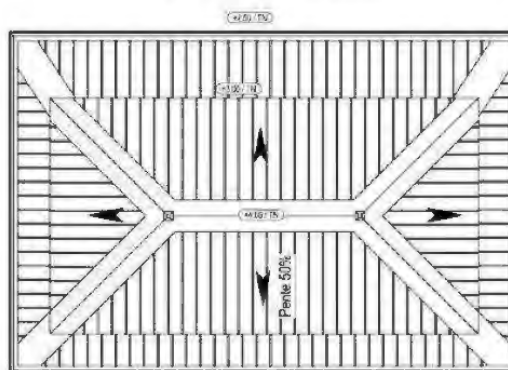


KAVE 2 Elévation sud / est

KAVE 1 Plan des toiture



KAVE 2 Plan des toiture





a. *Kiosque à vocation ludique*

Un quatrième kiosque sera aménagé entre l'aire de jeux pour enfants et les toilettes publiques, situées en contrebas. Ce kiosque aura pour vocation d'offrir un point de convivialité et un lieu de rencontre pour les visiteurs de la place. Il sera particulièrement destiné à accueillir les joueurs de cartes, les parents surveillant leurs enfants, ainsi que les autres usagers en quête d'un moment de détente. Son emplacement stratégique, entre des espaces fréquentés par différentes catégories de personnes, permettra de créer une zone de socialisation et d'interaction dans le cœur de la place, renforçant ainsi l'aspect communautaire et l'animation de cet espace public.

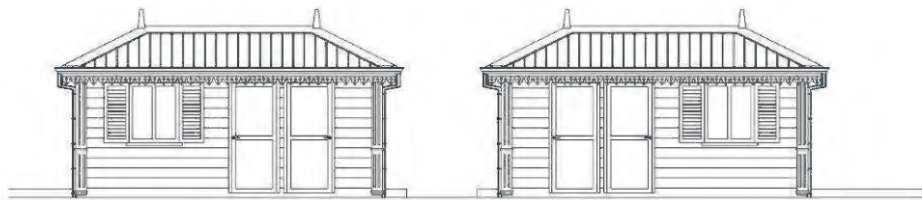


3.2.2. LOCAUX POUR L'ASSOCIATION DE PÉTANQUE

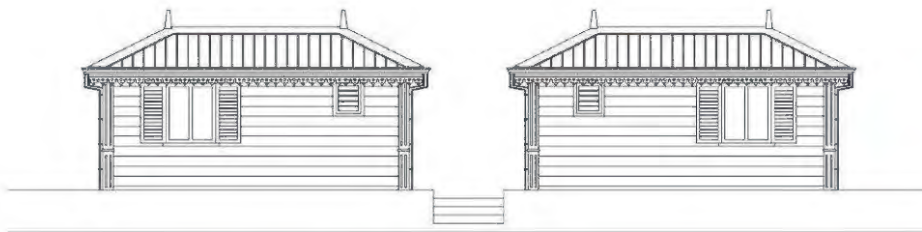
L'association de pétanque a exprimé le souhait d'être dotée de deux locaux techniques afin de mieux gérer ses activités. L'un de ces locaux sera spécifiquement aménagé pour inclure des toilettes, répondant ainsi aux besoins des membres de l'association et des usagers fréquents du boulodrome. Cette initiative vise à améliorer les conditions de travail et de confort pour les pratiquants, tout en assurant une meilleure gestion des installations sportives sur le site. Ces équipements contribueront également à rendre l'espace plus fonctionnel et accessible, en offrant des services adaptés à tous.

Ces deux locaux seront aménagés au nord du boulodrome, au niveau de la rue de la Place des fêtes.

Illustration n°10 : Perspectives des locaux techniques



Locaux techniques / Elevations nord / est



Locaux techniques / Elevations sud / ouest



3.2.3. LES TOILETTES PUBLIQUES

Un bloc de toilettes publiques sera aménagé sur la place des Fêtes, fournissant ainsi une commodité essentielle pour les usagers. Cette installation vise à améliorer le confort des visiteurs et à répondre aux besoins pratiques des familles, des piétons et des participants aux événements. En offrant une telle infrastructure, le projet contribue à renforcer l'attractivité de la place, en faisant un lieu plus accueillant et fonctionnel pour tous. Ce bloc de toilettes participera à la valorisation de l'espace public en garantissant des services de base de qualité et en facilitant la fréquentation de la place, notamment lors des manifestations ou des activités quotidiennes.

Ces toilettes publiques seront situées au Sud-Ouest du boulo-drome, en contrebas du plus haut parking, assurant ainsi un emplacement accessible pour les usagers se trouvant dans cette zone. Cette localisation stratégique permet de desservir à la fois les personnes fréquentant le boulo-drome et celles venant se garer dans la partie haute de la place, tout en offrant un accès pratique aux visiteurs et aux participants aux différentes activités qui se déroulent sur la place des Fêtes.

Illustration n°11 : Perspectives des toilettes publiques



3.2.4.FORUM D'EXPRESSION CULTURELLE

Il est proposé d'aménager un forum d'expression culturelle, un espace dédié à la création, à l'échange et à la présentation d'activités artistiques et culturelles. Ce forum sera conçu pour accueillir divers événements, tels que des représentations théâtrales, des concerts, des expositions artistiques, des ateliers créatifs et d'autres manifestations communautaires.

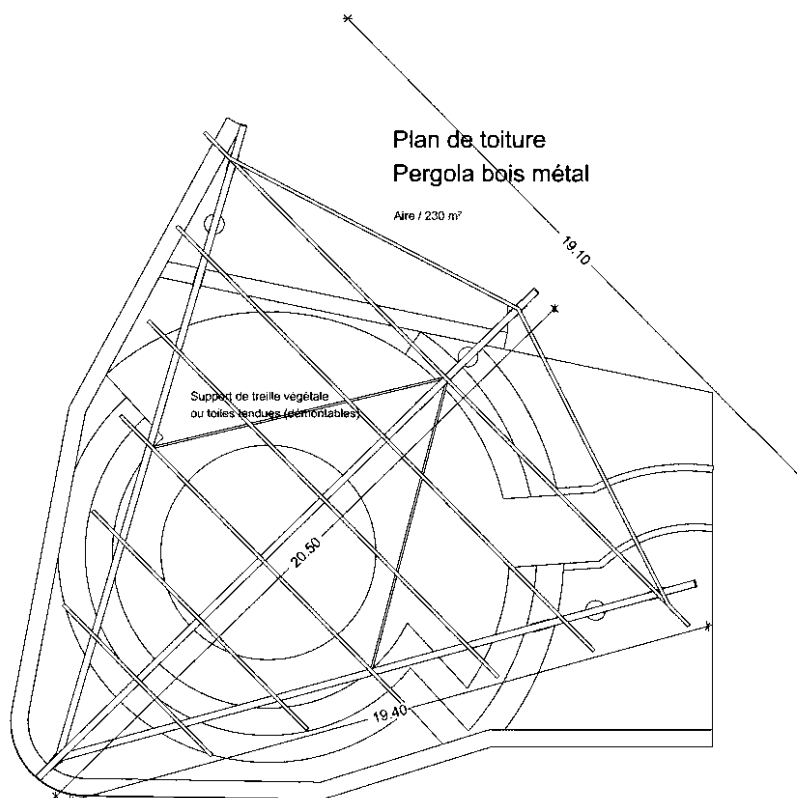
L'architecture de cet espace sera pensée pour favoriser l'interaction et la participation du public, avec un gradin circulaire pour offrir une vue optimale sur les performances et une scène adaptée. Il sera surmonté d'un portique en acier et bois (en option), apportant une dimension esthétique et moderne à l'aménagement. Le parvis central, pavé de pierre de basalte ou de matériaux similaires, sera un lieu de rassemblement où le public pourra se retrouver avant, pendant et après les événements.

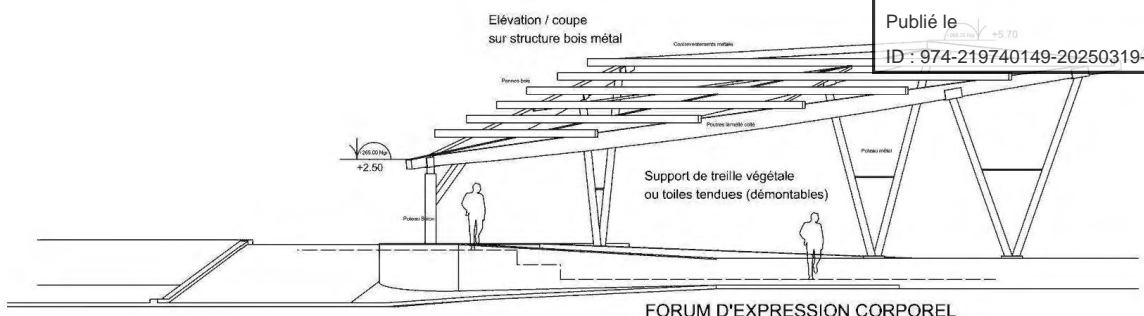
Ce forum d'expression culturelle deviendra un lieu clé pour la vie locale, contribuant à la dynamisation culturelle de la place des Fêtes, tout en offrant une plateforme d'expression ouverte à la créativité de la communauté.

L'école de danse, située en contrebas du forum d'expression culturelle, pourra pleinement profiter de cet espace pour organiser des représentations et des spectacles. Ce lieu, conçu pour accueillir divers types d'événements culturels, offrira un cadre adapté aux performances de danse, qu'il s'agisse de spectacles en plein air, de représentations en groupe ou de performances individuelles. L'école pourra ainsi bénéficier d'une scène extérieure moderne et bien équipée, en harmonie avec les autres activités culturelles du forum. Cela renforcera l'aspect dynamique et interactif de la place, tout en valorisant l'offre artistique locale.

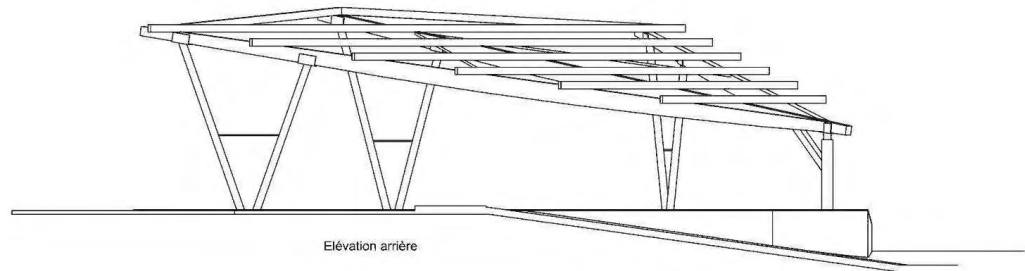
Le forum d'expression culturelle a été conçu de manière à offrir une vue dégagée sur l'église lorsqu'on s'y trouve. Cette orientation permet aux spectateurs et aux participants de profiter d'un cadre exceptionnel pendant les événements, créant ainsi une atmosphère unique et harmonieuse entre l'animation culturelle et le patrimoine historique. Cette vue sur l'église renforcera la dimension symbolique et patrimoniale du lieu, tout en ajoutant une touche esthétique qui valorise à la fois l'architecture du forum et celle de l'église (demande des Architectes des bâtiments de France).

Illustration n°12 : Perspectives du forum d'expression culturelle

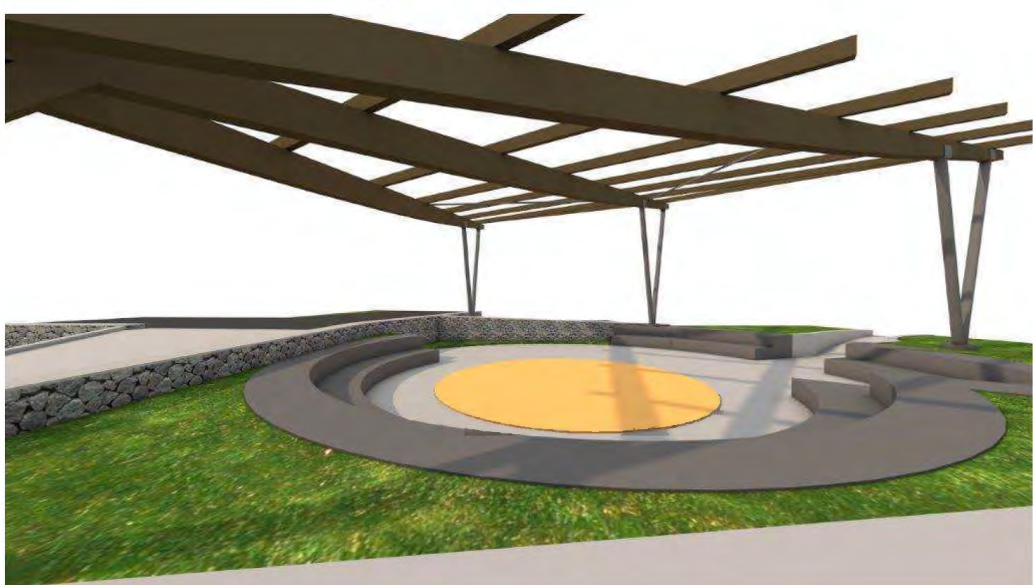
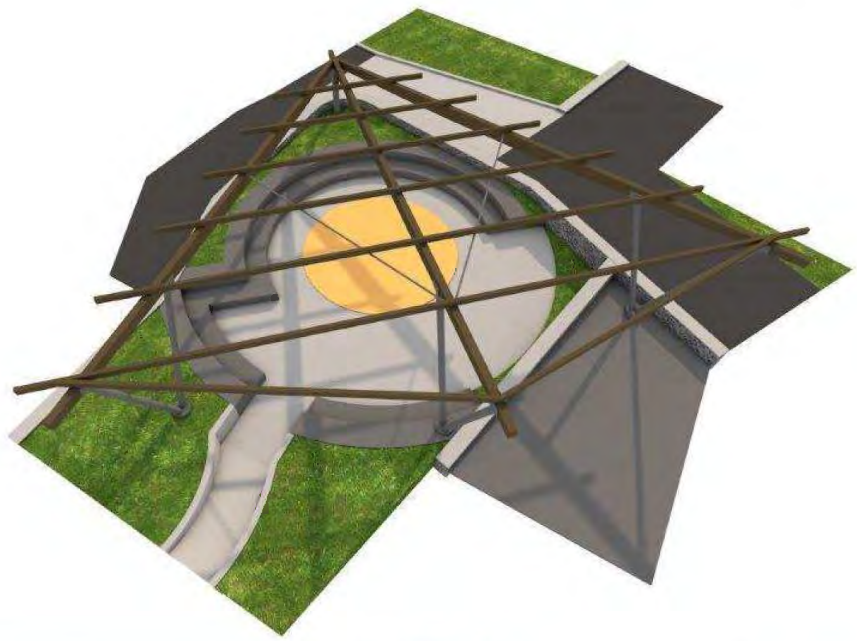




FORUM D'EXPRESSION CORPOREL
Calcul structure par BET EXE
(dimensionnement / contreventements, ...)



Élévation arrière



3.3. AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Les aménagements paysagers de la Place des Fêtes ont été soigneusement pensés pour s'intégrer harmonieusement avec les espaces publics, tout en respectant les principes de durabilité et de préservation de la biodiversité locale. La palette végétale a été définie en tenant compte de plusieurs critères essentiels :

1. **Plantes endémiques et indigènes** : La sélection végétale privilégie les espèces provenant de la liste DAUPI, afin de renforcer la biodiversité locale et d'assurer l'adaptation des plantations aux conditions climatiques et environnementales du site. Un soin particulier est apporté à la préservation de la couverture végétale existante, en intégrant les éléments naturels déjà présents.
2. **Arbres et palmiers** : Un alignement de Cytises, aux fleurs jaunes, sera planté le long de l'aire de stationnement principale. Ce sera le seul arbre exotique non envahissant de la palette, apportant une touche de couleur sans nuire à l'écosystème local. Tous les autres arbres et palmiers sont issus de la liste DAUPI, garantissant ainsi leur pertinence écologique pour la région.
3. **Massifs arbustifs** : Des massifs arbustifs seront disposés dans l'aménagement pour structurer l'espace et mettre en valeur les différentes zones. Ces plantations seront choisies pour égayer visuellement la place, en mélangeant des arbustes et des plantes vivaces non envahissantes. Les couleurs vives de la floraison de certaines espèces se marieront avec les teintes plus neutres des arbustes endémiques et indigènes, créant une composition florale harmonieuse.
4. **Gazon en plaque** : Afin de garantir un aspect esthétique et agréable dès l'inauguration de la place, un gazon en plaque sera posé. Cette solution apportera une allure soignée et verdoyante à l'ensemble de l'aménagement dès le début, tout en assurant une couverture végétale rapide.
5. **Gestion de l'irrigation** : Un système d'arrosage automatique sera intégré à l'ensemble du projet. Ce système permettra de gérer de manière optimale l'irrigation des plantations et assurera une croissance saine et régulière des végétaux tout en minimisant la consommation d'eau.
6. **Entretien** : Un entretien sur trois ans est prévu pour assurer la pérennité des aménagements paysagers. Un cahier d'entretien sera fourni dès le début de cette période, permettant à la collectivité de suivre l'évolution de la gestion des végétaux. Ce suivi garantira la continuité de l'entretien avec les Services Communaux, assurant ainsi un maintien de la qualité paysagère et la durabilité des plantations.

Ce projet paysager vise à créer un environnement à la fois durable, esthétique et enrichissant écologiquement, tout en répondant aux besoins de la communauté pour un espace public agréable et fonctionnel.

Une notice technique pourra être retrouvé sous l'annexe n°1.

3.4. LES RESEAUX PROJETES

3.4.1. LES RESEAUX SECS

Illustration n°13 : plan des réseaux secs projetés



a. Eclairage publique & solaire

Une étude d'éclairage a été réalisée pour ce projet afin d'assurer une éclairage fonctionnel et esthétique de la Place des Fêtes. Cette étude prend en compte les besoins en éclairage public, la sécurité des usagers, ainsi que l'impact environnemental et visuel de l'éclairage.

Pour consulter cette étude en détail, vous pouvez vous référer à l'annexe n°2, où vous trouverez l'ensemble des recommandations et des solutions proposées pour l'éclairage de l'espace. Cette étude inclut des informations sur les types de luminaires, les zones d'illumination, les énergies renouvelables possibles (si applicable), ainsi que la gestion de l'intensité lumineuse pour répondre aux critères de durabilité et d'efficacité énergétique.

b. Réseau basse tension

Il est proposé d'aménager des fourreaux TPC Ø 75 pour assurer l'alimentation électrique de tous les KAVES ainsi que des toilettes publiques. Ces fourreaux permettront de poser les câbles nécessaires à l'alimentation en électricité de ces installations de manière sécurisée et durable.

Chaque bâtiment disposera de son propre coffret électrique, garantissant ainsi une gestion indépendante de l'alimentation de chaque kiosque et des toilettes publiques. De plus, une armoire de commande sera installée pour centraliser la gestion de l'alimentation électrique, permettant de relier tous les systèmes électriques des différentes structures et de contrôler efficacement leur fonctionnement. Cette organisation vise à faciliter la maintenance et à assurer une gestion optimale des installations électriques sur le site.

c. Réseau d'alimentation pour les caméras

Pour l'alimentation des caméras de surveillance, il est proposé d'installer des fourreaux TPC Ø 63, permettant de faire passer les câbles nécessaires à l'alimentation et à la transmission des données des caméras. Ces fourreaux garantiront une protection optimale des câbles tout en facilitant leur installation et leur maintenance.

Des boîtes de branchement seront placées à des points stratégiques pour assurer les raccordements électriques et la distribution de l'alimentation. Deux types de boîtes sont prévues :

- Une boîte de branchement 60x40 pour les raccordements principaux, adaptée aux connexions de plusieurs caméras ou équipements liés.
- Une boîte de branchement 40x40 pour les connexions plus petites ou pour les installations spécifiques.

Ces boîtes permettront une gestion facile des circuits électriques tout en assurant une installation soignée et conforme aux normes de sécurité. L'ensemble du réseau sera conçu de manière à garantir un fonctionnement fiable et une sécurité renforcée pour la gestion des caméras de surveillance.

3.4.2. LES RESEAUX HUMIDES

a. Réseau d'eaux usées

Pour le réseau des eaux usées (EU) et eaux pluviales (EP), voici la proposition d'aménagement :

- **Canalisations EP :**
 - Des canalisations EP Ø 200 PVC seront installées pour assurer l'évacuation des eaux pluviales provenant des zones les plus importantes, telles que les aires de stationnement ou les aires de jeux.
 - Des canalisations EP Ø 160 PVC seront utilisées pour les sections secondaires du réseau, permettant une évacuation efficace des eaux pluviales provenant de zones plus petites ou moins sollicitées.
- **Regards de visite :**
 - Un regard de visite DN 1000 avec tampon fonte D400 sera installé à des points stratégiques pour permettre un accès facile au réseau de canalisations. Ce regard facilitera l'entretien et les contrôles réguliers du réseau de canalisations, tout en respectant les exigences de résistance pour les zones de circulation.
- **Regards de branchement EU :**
 - Des regards de branchement 60x60 EU seront prévus pour chaque installation nécessitant un raccordement aux canalisations d'eaux usées. Ces regards permettront de relier chaque bâtiment ou structure (notamment les KAVES) au réseau principal, tout en offrant une facilité d'accès pour les opérations de maintenance ou de réparation.
- **Bac à graisse :**
 - Un bac à graisse en plastique ou polyéthylène sera installé pour chaque KAVE, afin de capter et séparer les graisses et huiles issues des installations, garantissant ainsi un traitement adéquat des eaux usées avant leur évacuation. Ce dispositif est essentiel pour préserver le bon fonctionnement du réseau de canalisations et éviter les obstructions.
- **Raccordement sur conduite existante :**
 - Le réseau d'eaux usées sera raccordé sur la conduite existante, garantissant ainsi une intégration optimale avec les infrastructures déjà en place et évitant des coûts supplémentaires liés à l'extension du réseau.

Cet aménagement garantit non seulement l'évacuation efficace des eaux usées et pluviales, mais aussi une gestion optimale et durable des eaux, en respectant les normes environnementales et les impératifs de sécurité sanitaire.

b. Réseau d'AEP

Pour le réseau d'Alimentation en Eau Potable (AEP), voici l'aménagement proposé :

- **Conduites AEP :**
 - Conduite PEHD Ø 63 : Cette conduite principale en polyéthylène haute densité (PEHD) sera utilisée pour alimenter les différents bâtiments et installations en eau potable. Elle assurera l'acheminement de l'eau dans le réseau.
 - Conduite PEHD Ø 40 : Cette conduite de diamètre plus petit sera utilisée pour les raccordements secondaires ou les zones spécifiques nécessitant une alimentation en eau plus modeste.
 - Conduite PEHD Ø 25 : Ce diamètre sera réservé aux connexions spécifiques ou aux installations nécessitant un débit plus faible, comme les alimentations individuelles des KAVES ou d'autres petits équipements.
- **Regard compteur général :**
 - Un regard compteur général sera aménagé, mesurant 1,50 m de long x 1,00 m de large x 1,30 m de hauteur, pour regrouper l'ensemble des compteurs d'eau du réseau. Ce regard permettra un accès facile aux compteurs pour la gestion et la maintenance du réseau d'eau potable.

- Coffret sous compteur d'arrosage :
 - Un coffret sous compteur d'arrosage sera prévu pour gérer l'irrigation des espaces verts, des plantations ou du gazon en plaque. Ce coffret permettra de contrôler séparément la consommation d'eau utilisée pour l'entretien paysager.
- Coffret sous comptage AEP local technique :
 - Un coffret sous comptage AEP sera installé dans le local technique, permettant de contrôler la consommation d'eau liée aux équipements techniques (par exemple, les toilettes publiques, l'éclairage, etc.). Ce coffret assurera une gestion efficace des ressources et permettra de suivre la consommation d'eau de manière précise.
- Coffret sous comptage AEP KAVE 1-2-3 :
 - Des coffrets sous comptage AEP seront également installés pour chaque KAVE (KAVE 1, KAVE 2, KAVE 3), afin de mesurer séparément la consommation d'eau pour chaque structure. Cela permettra un suivi précis de la consommation d'eau pour les kiosques à vocation économique et facilitera la gestion des factures d'eau.

Ce réseau AEP est conçu pour garantir une distribution optimale et précise de l'eau potable, tout en permettant une gestion différenciée de la consommation pour chaque usage (arrosage, usage public, KAVES). L'installation des compteurs et coffrets permettra également un suivi facile et transparent de l'utilisation des ressources en eau, tout en respectant les exigences réglementaires et les bonnes pratiques environnementales.

c. Réseau d'eau pluviale

Pour le réseau d'eau pluviale (EP), voici les éléments d'aménagement proposés :

- Canalisations EP :
 - Canalisation EP Ø 315 PVC : Cette conduite de polyvinyle chlorure (PVC) de diamètre 315 mm sera utilisée pour assurer l'évacuation principale des eaux pluviales. Elle permettra un drainage efficace des eaux pluviales provenant des zones les plus sollicitées, comme les aires de stationnement, les allées ou d'autres surfaces imperméabilisées.
- Caniveau grille Fonte EP :
 - Un caniveau grille fonte EP de largeur 30 cm sera installé pour recueillir et évacuer les eaux de pluie le long des voies de circulation ou d'autres zones soumises à un ruissellement important. Ce système est conçu pour collecter efficacement l'eau tout en garantissant une bonne résistance aux charges de circulation (notamment dans les zones de stationnement ou à proximité des KAVES).
- Regards EP :
 - Un regard EP DN 1000 sera installé à des points stratégiques du réseau de canalisations pour permettre un accès facile à l'ensemble du système d'évacuation des eaux pluviales. Ce regard inclura un tampon fonte D400, garantissant une sécurité renforcée et une résistance suffisante pour les zones de circulation.
 - Un regard à grille EP DN 1000, également équipé d'un tampon fonte D400, sera placé là où une évacuation supplémentaire est nécessaire. Ce regard permet non seulement d'accéder au réseau mais aussi d'offrir une meilleure aération du système de drainage, facilitant l'entretien et la gestion des eaux pluviales.
- Puisard DN 1000 :
 - Un puisard DN 1000 sera installé pour permettre la récupération et la gestion des eaux pluviales en excès. Il servira à récupérer l'eau et à la diriger vers le réseau d'évacuation ou à la stocker de manière temporaire afin d'éviter des inondations locales. Ce dispositif est essentiel pour gérer les fortes pluies et garantir la sécurité des espaces.
- Raccordement sur conduite existante :
 - Le réseau d'eaux pluviales sera raccordé à la conduite existante, assurant une intégration fluide avec l'infrastructure déjà en place. Ce raccordement permet une continuité du système d'évacuation, optimisant la gestion des eaux pluviales sur le site.

Ce réseau de drainage des eaux pluviales est conçu pour garantir une évacuation fluide et efficace des eaux de ruissellement, tout en intégrant des éléments permettant une gestion et un entretien simplifiés. L'utilisation de canalisations en PVC, de regards résistants, et d'un puisard assure la pérennité et l'efficacité du système tout en répondant aux normes de sécurité et d'environnement.

En parallèle de l'installation du réseau d'eau pluviale classique, un système de noue sera aménagé pour optimiser l'infiltration des eaux pluviales avant leur rejet dans le puisard.

La noue est une solution de gestion durable des eaux pluviales qui permet de collecter et de ralentir l'écoulement des eaux, tout en favorisant leur infiltration naturelle dans le sol.